

M. Roger Manent

l'ormoyant

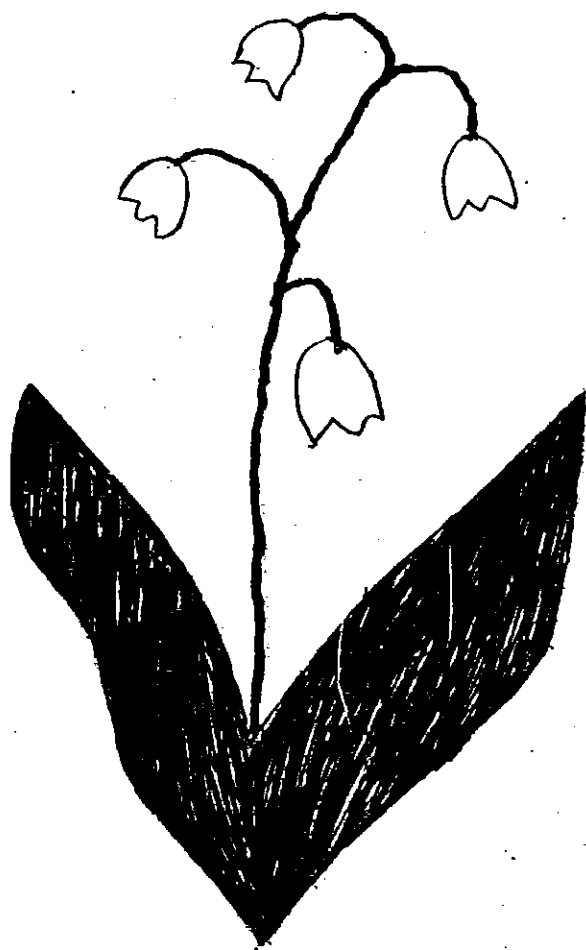
LE PETIT CORPATUS

piques



Village de la SALETTE 1975

1er mai 1988



C'n'est pas la peine de vous cacher

Vous les clochettes du muguet.

Vous avez un parfum si doux

Que l'on vous sent,

C'est le printemps,

Vous avez un parfum si doux

Que l'on vous sent

Depuis chez nous.

NECROLOGIE

L'Association Culture et Loisirs de l'Obiou a été affectée par le décès de Mr Antoine CATANESE âgé de 60 ans à Chaponost (Rhône), père de Mme Marie-Jeanne PEROT, secrétaire de Mairie et beau-père de Michel PEROT, directeur du village de Vacances "Les Hameaux du Sautet" et trésorier de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou. Tous les membres du bureau s'associent à leur peine et leur présentent leurs sincères condoléances.

-:-:-:-:-

SOUSCRIPTION POUR LE TABLEAU DE LARA

Le montant actuel de la souscription est de :3654frs. Il est toujours possible d'y participer en envoyant les dons à Mme Gisèle ROUX, Association Culture et Loisirs de l'Obiou 38970 Corps.

-:-:-:-:-

LA VENTE ANNUELLE DE BRIOCHES POUR L'ASSOCIATION ESPOIR

La vente annuelle de brioches en faveur de l'Association Espoir Comité départemental de lutte contre le cancer, aura lieu le samedi 21 mai à partir de 9h; dans le canton de Corps.

Des bénévoles passeront à domicile pour vous proposer les brioches au prix de 25frs minimum. Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil.

-:-:-:-:-



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Corps, le 17 MARS 1988

Mairie de CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 30.00.31

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 MARS 1988 A 20 HEURES 30 .

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, GONTARD, PAULIN, GALVAIN, GUEY-
DAN, BLANC, MOUSSIER, SENAC, BALMET, BONDARNAUD, JOURDAN.
ABSENT : M DESBOIS.
REPRESENTE : M RICHARD.

I AMENAGEMENT BOUSTIGUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison de l'absence de stade de neige à Boustigue, il y a une diminution sans cesse croissante de la fréquentation hivernale à Corps et que cela est dommageable pour l'économie locale.

Il expose qu'il serait bon d'aménager le stade de neige de Boustigue, par un accès direct depuis la place Napoléon, avec un aménagement des pistes jusqu'au sommet du Petit Journal.

Le Maire présente la Société AGECOM avec qu'il a travaillé sur ce dossier depuis plusieurs semaines et qui propose un plan d'aménagement et de financement cohérents.

Le Maire rappelle l'étude faite par EOLE et qui a été présentée au Conseil Municipal et rappelle également la réunion avec les commerçants qui n'a abouti à rien sur le sujet de Boustigue et de son aménagement.

Le Maire rappelle les nouvelles dispositions prises par le Conseil Général en Janvier 88, à saisir un subventionnement à 50 % de l'accès aux stades de neige et à la construction de remontées mécaniques nouvelles.

Monsieur le Maire présente alors Monsieur VENTURA (architecte) et la Société AGECOM avec Monsieur GROLLEAU venus exposer leur projet de développement touristique en hiver et en été.

- Télécabine (six places) créé depuis la place Napoléon et servant de "signal" pour la saison d'hiver, mais aussi d'été,
- Aménagement du domaine skiable de Boustigue.

Monsieur GROLLEAU signale que si le Conseil Municipal donne son accord rapidement, cette réalisation peut-être effectuée pour la saison 88/89 avec Constitution d'une S.E.M. (commune 75 % et AGECOM 25 %) avec participation éventuelle des anciens actionnaires de la SOTECO et des commerçants de Corps.

Le Maire, après l'exposé de la Société AGEKOM propose au Conseil Municipal de délibérer et de donner son accord pour cette réalisation qui verrait également la création de 240 à 300 studios à Boustique.

Le Maire propose, pour ne pas perdre de temps si cette réalisation doit être effective pour l'hiver 88/89, de donner son accord sur les conditions suivantes :

- accord pour que la société AGEKOM poursuive l'étude de ce dossier jusqu'à présentation aux UTN, (Unités Touristiques Nouvelles)
- accord pour la création de la S.E.M. (Société d'Economie Mixte)
- accord pour un emprunt de 50 Millions de Francs par la S.E.M. garantie par la Commune et contre-garantie par le Département.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet, sous réserve des conditions suspensives suivantes :

- 1 - que le Conseil Général accepte la contre-garantie de l'emprunt de 50 Millions de Francs qui sera réalisé par la commune,
- 2 - que le Conseil Général attribue les 16 Millions de Francs de subventions, telles que prévues au budget prévisionnel du dossier,
- 3 - que l'administration de la D.D.E. secteur aménagement de la montagne, donne son avis favorable et présente ce dossier aux UTN et que les UTN donnent un avis favorable,
- 4 - que les banques accordent le financement envisagé.

Sous toutes ces conditions suspensives, le Conseil Municipal donne son accord à la réalisation de cet équipement, sans préfinancement des études de la part de la Commune de Corps.

En cas d'accord des UTN, le montant du coût de ces études sera pris en charge dans le cadre du financement global de ce projet.

En cas d'accord des UTN, et au cas où le Conseil Municipal de Corps, malgré cet avis favorable décide de ne pas donner suite à ce projet, il sera versé par la Commune de Corps à la Société AGEKOM, une indemnité compensatrice de 200 000 Francs.

VOTE : POUR : MM CARDIN, SENAC, BONDARNAUD, JOURDAN, GONTARD, PAULIN, ROUX, BLANC, PELLISSIER, GALVAIN, RICHARD.

ABSTENTION : MM BALMET, GUEYDAN.
CONTRE : M MOUSSIER.

II GARAGE ROSTAING

Le Conseil Municipal est d'accord pour lever la réserve sur le bâtiment de Monsieur ROSTAING en la maintenant sur l'alignement de la route, donné par l'Equipement.

III CONGES MATERNITE ET PARENTAL : MME DUMAS V.

- Congé maternité : fin avril,
- Congé parental : accord pour une durée de trois ans.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Corps, le 01 AVRIL 1988

Mairie de CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 30.00.31

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MARS 1988 A 20 HEURES 30

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, JOURDAN, RICHARD,
GUEYDAN, BALMET, GALVAIN, BONDARNAUD,
PAULIN, MOUSSIER.

ABSENTS : MM GONTARD, DESBOIS.

REPRESENTE : M SENAC.

I AGRANDISSEMENT DU CAMPING DU LAC DU SAUTET

Monsieur Blanc demande au Conseil Municipal l'inscription d'un programme de création de 55 emplacement supplémentaires et la modernisation des 45 emplacements existants pour 1989.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce programme qui sera présenté au Conseil Général pour subventionnement.

II DEPLIANT SUR LES RANDONNEES PEDESTRES

Monsieur Blanc demande au Conseil Municipal le paiement du dépliant sur les randonnées pédestres dans le canton de Corps d'un montant TTC de : 47 000 Francs que l'Office du Tourisme rembourserait hors taxe à la Commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

III MATERIEL NAUTIQUE

Le matériel nautique acheté par la Commune arrive en fin de remboursement par le Centre Nautique de l'Obiou.

Monsieur Blanc propose au Conseil Municipal l'acquisition par emprunt de matériel pour un montant de 100 000 Francs remboursable par annuités suivant une convention avec le Centre Nautique.

Monsieur Blanc rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 03/11/87 il avait été mis en cause pour non paiement des annuités 1987 du Centre Nautique et de l'Office du Tourisme et prouve que le paiement de 6 200 Francs pour le Centre Nautique a été effectué le 09/07/87 et 15 000 Francs pour l'Office du Tourisme la 23/09/87.

IV POSE DE COMPTEURS D'EAU

Afin de faciliter le relevé des compteurs d'eau, dans tout arrêté de permis de construire il sera demandé la pose du compteur d'eau en limite de propriété facilement accessible à l'agent releveur.

V COMITE DES FETES

Madame Roux-Paris ayant demandé la création d'un comité des fêtes associatif une réunion sera organisée le 9 avril à 20 H 30.

Monsieur Blanc demande qu'une seule association organise toutes les fêtes à Corps et que un poste ou deux de l'association soit de droit à un élu. Monsieur Balmet rappelle que de nombreuses personnes étaient inscrites au Comité des Fêtes mais qu'il n'en reste actuellement que quelques unes.

VI ECHANGE CORPS/PLOUEC DU TRIEUX

Madame Roux rappelle que l'organisation de cette classe a été faite par Madame Templier et Monsieur Mei et les félicite pour le bon déroulement. Madame Roux expose que pendant ce séjour une délégation de Plouëc du Trieux s'est rendue à Corps, aussi le Comité de Jumelage de Corps est intervenu pour l'hébergement et les visites.

Madame Roux expose que la Commune a pris en charge seulement les repas du samedi et du dimanche, et le transport du vendredi soir. L'hébergement a été assuré bénévolement chez les membres du Comité de Jumelage.

Monsieur Gueydan remarque que l'information est donnée après la manifestation.

CHARTRE DE JUMELAGE : Présentation et accord du Conseil Municipal.

Les 19 et 20 Juin 1988, l'équipe de Foot de Plouëc fêt son 20ème anniversaire. Monsieur le Maire invite tout le Conseil Municipal et la population de Corps à se rendre à Plouëc où sera signée la Charte de Jumelage devant le Président du Conseil Général des Côtes du Nord.

VII GARAGE ROSTAING

Le Conseil Municipal décide de lever la réserve mise sur le P.O.S., accepte le projet établi par la D.D.E. pour créer un passage piétons dans ce bâtiment et qui se poursuivra jusqu'au bâtiment Rivière.

Une convention sera signée avec Monsieur Delas pour établir les droits et devoirs des deux parties.

La servitude de passage sera transcrite au P.O.S.

Le Conseil Municipal accepte d'avancer les frais des travaux entrepris pour la création du passage qui seront au mieux financés en totalité par l'Etat ou au pire des cas 1/3 resterait à la charge de la Commune.

Le passage intérieur sera terminé pour cet été.

Le propriétaire envisage la pose de vitraux, la Commune approuve, mais ne sera pas responsable en cas de dégâts.

VIII SURELEVATION DE LA TERRASSE DE MR PELLISSIER

Suite à la demande de Monsieur Pellissier, le Conseil Municipal décide de voir sur place comment faire cette terrasse.

Le Conseil Municipal n'autorise pas de surélévation, mais permet la rénovation de l'actuelle terrasse.

IX CREATION DE COMMISSIONS

Monsieur Gueydan demande pourquoi il y a eu censure de l'article XX du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 16 Janvier 1988, sur le Petit Corpatus.

Il demande la création d'une commission d'information pour la publication des compte-rendus des conseils municipaux.

Monsieur Gueydan demande également une commission chargée d'étudier les factures.

.../...

X ASSURANCE CHOMAGE

La loi du 30 Juillet 1987 donne la possibilité aux communes d'adhérer au régime d'assurance chômage pour leurs agents non titulaires. Le Conseil Municipal accepte cette adhésion.

XI CANTINE : PARTICIPATION COMMUNALE

Le prix du repas étant fixé à 16 Francs pour les enfants bénéficiant des ramassages scolaires, les communes concernées se sont engagées à rembourser une partie du prix des repas aux familles.

Le Conseil Municipal décide de rembourser 50 % du prix des repas pris par les enfants bénéficiant du ramassage scolaire de Corps.

XII MAGNETOPHONE

Le Conseil Municipal décide d'acquérir un magnétophone pour enregistrer les réunions du Conseil Municipal.

XIII FOURNITURES POUR POMPIERS

Le Conseil Municipal accepte la demande de fournitures pour la Compagnie de Sapeurs Pompiers.

XIV SALLE DE SPORTS

Les derniers points garantissant la Commune en cas de vente du bâtiment étant acceptés, le Conseil Municipal charge le Maire de signer la convention liant la commune et l'association A.D.L.A. sur l'aménagement et l'exploitation de la salle des sports.

Régularisation de terrain : la cession du terrain faite à la Commune pour l'amélioration de l'accès à la gendarmerie sera régularisée par voie d'acte administratif. Monsieur Bouvier a été chargé d'établir le document d'arpentage.

XV RAMASSAGE SCOLAIRE

Une demande de création de circuit Corps/Boustique sera faite auprès du Département.

XVI CHAUSSEE HAMEAU DU COIN

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la réfection de cette voie dans le prochain programme d'entretien différé.

Monsieur Balmet est chargé d'évaluer l'état des lieux.

XVII MICRO-CENTRALE

Monsieur Pellissier demande qu'une commission fasse l'état des lieux de son terrain jouxtant l'usine de la Micro-Centrale.

Monsieur Pellissier rappelle qu'une indemnité de 4 000 Francs lui a été promise en dédommagement des arbres détruits pendant les travaux.

Monsieur Gueydan informe le Conseil Municipal que tous les jours, Messieurs Bouvier ou Dumas et lui-même vérifient le bon fonctionnement de la micro-centrale.

XVIII TERRAIN DE FOOT

En réponse à l'association du foot-ball club de l'Obiou, Monsieur le Maire certifie que les travaux seront terminés en septembre 1989 et que l'entreprise Paquet commencera les travaux aux beaux jours.

.../...

XIX ALPAGE DE BOUSTIGUE

Madame Bondarnaud informe le Conseil Municipal de la façon dont ont été réparties les bêtes à l'alpage pur la saison 88 (application stricte du règlement).

Du fait de l'augmentation du nombre de bêtes hivernant sur le territoire de la Commune; l'Assemblée Générale de l'A.F.P. devra se prononcer sur une éventuelle modification du règlement d'exploitation de l'alpage.

XX ASSURANCE P.O.S.

Depuis le 14/08/87 le Maire est responsable au niveau urbanisme aussi le Conseil Municipal décide de souscrire un contrat d'assurance pour le pré-
(unir contre les risques contentieux liés à la délivrance des autorisations d'occupation du sol.

XXI ACHAT BACS A FLEURS

Demander de la documentation : bacs en bois, en ciment.

COMMUNE DE CORPS

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Information des propriétaires fonciers
(Directive 1er Ministre du 14 Mai 1976)

La Commune de CORPS a entamé la procédure pour que soit déclarée d'utilité publique la cession à la Commune des parcelles suivantes.

1 - Extension du Terrain de Camping

Section D parcelle 234. "Sous les Chênets" - 24a70 -
propriétaire : Succession DUMAS J.P à MARSEILLE
(inconnu)

Section D parcelle 232. "Sous les Chênets" - 9a70 -
CHARLES Pierre, rue de la Côte à
CORPS

2 - Village de Vacances. "Les Hameaux du Sautet"

Régularisation et aménagement "Aires de Jeux"

MAIRIE
DE
C O R P S
ISÈRE
38970 CORPS

Le 05 JANVIER 1988

ENQUETE PARCELLAIRE

Les parcelles objet de la présente demande sont situées sur la Commune de CORPS, et cadastrées Section C.

NUMEROS	PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
25	MME Vve GAILLARD née ANDRIEUX La Salette Fallavaux	2 a 20	Succession non réglée pv signé le 09/01/73
30	LAURENT Elie époux VIAL	8 a 90	Inconnu
31	MME Vve VACHIER Pierre née	6 a 40	Régularisation
42	MOUSSIER LA SALEETE FALLAUAUX	4 a 18	en cours
32	MOUSSIER Augustin LA SALETTE FALLAUAUX	3 a 00	
33	BARBE Emile époux LAURENT RES. Milady BIARRITZ	4 a 10	
35	PRA BEYNET Louis	5 a 16	Inconnu
40	LA SALETTE FALLAUAUX	3 a 03	
36	MME Vve NEBON Ernest CORPS	12 a 45	Décédée Régulari- sation en cours
41	COMTE Aristide époux PERRIN LA SALETTE FALLAUAUX	1 a 59	Connu promesse de vente signée le 02/09/71 (pas ti- tres de propriété?)
48	PRA Pierre dit BRUNET Hôtel du Commerce 69560 STE COLOMBE	5 a 71	inconnu
54	ANDRIEUX Antoine 17 rue Montorge à GRENOBLE	4 a 00	Décédé Héritiers inconnus
57 P	MME DUC Joseph née BONTHOUX La Beaume ST AREY 76/81/18/23	3 a 50	
60	MME Vve PRAYER Pierre Résidence Pierre Blanche VOIRON	1 a 20	P. de vente signée DUP 7/08/75 non régularisée
64	MOUSSIER Jacques au Pras LA SALETTE FALLAUAUX	4 a 09	Décédé Succession inconnue
72	BAUDOIN Roger époux CHARLES RORATO époux CHARLES	3 a 00	PV signée le 21/03/73 (pas de titres propriété?)
78	CHARLES Jean ST JULIEN	3 a 63	Inconnu
79 P	SAMBAIN Joseph et SAMBAIN (succession) Emile CORPS	1 a 66	
80	EYMARD Jules (succession)		succession en cours
81	COMTE Philippe à ST JULIEN LA SALETTE FALLAUAUX	1 a 65	inconnu
59	DALMER Raoul époux ABONNEL Place du Temple à CORPS	15 a 93	proposition d'é- change
52	EDF-GRPH Alpes Grenoble 37 rue Diderot	6 a 10	

Cachet



association locale d'aide à domicile en milieu rural

(adhérente à la fédération départementale)

Courrier

à adresser à M. le Président.

L'Assemblée Générale de l' A.D.M.R. du Canton de Corps s'est tenue à Corps le 16 avril, en présence des membres de l'Association, des aides Ménagères, des Maires du Canton.

1) Bilan de l'année 1987, présenté par Mme ROUX, présidente.

Les Aides ménagères sont intervenues dans 8 communes du Canton, pour un total de 3551 heures, auxquelles doivent être ajoutées les heures faites au titre d'une intervention "tierce personne". Un bilan très favorable donc, à l'image de la Fédération Départementale (439.900 heures effectuées dans le Département : + 4%). Progression freinée cependant par une diminution des heures accordées (et prises en charge) par les caisses.

2) Les interventions à Domicile.

Assurer le maintien à domicile, le plus longtemps possible, des personnes âgées, malades, handicapées; leur apporter, sans les couper de leur cadre de vie, soutien matériel et réconfort moral, tel est le but que se sont assigné les associations intervenant dans le domaine social.

Ainsi, avec le service "Rural Service" de la Fédération A.D.M.R., peut être assuré un service de garde de jour et de nuit, des portages de repas à domicile, un service " tierce personne".

Dans le cadre de l'A.D.M.R., et à l'initiative de Mr Denis Poncet, coordonnateur gérontologique, une réflexion s'est engagée sur la possibilité de mettre en place, sur les cantons de Corps et Valbennais, un service de soins Infirmiers à Domicile (SIAD), Service pouvant être implanté avec la création de 3 postes d'Aides Soignantes sous la responsabilité d'une infirmière coordonnatrice.

Le film, réalisé sur ce thème par la Fédération A.D.M.R. de l'Isère, à partir de l'expérience du SIAD de St Etienne de St Geoirs a été présenté à l'issue de l'Assemblée Générale.

3) Bilan Financier :

Le compte d'exploitation a été arrêté à 234.680frs avec un excédent de 16.720frs 67, les subventions représentent 11179frs; le bénéfice du loto 4804frs 20. Les charges de Personnel (rémunérations, charges sociales,...) représentent 85,47% du budget de l'Association.

Madame Roux a vivement remercié, pour leur soutien financier, le Conseil Général et les Maires du canton, insistant sur l'encouragement que représente, pour les bénévoles, l'intérêt ainsi manifesté à l'Association.

.....

Avant de clore l'Assemblée Générale, la Présidente s'est félicité du bon fonctionnement de l'A.D.M.R. dans le canton, de la rapidité des interventions, de l'efficacité de la discrétion des aides ménagères

A toutes et tous, bénévoles, salariés, médecins, assistantes sociales, infirmières, elle a renouvelé, en son nom, et au nom des personnes âgées, ses plus vifs remerciements.

4) Renouvellement du I/3 du Conseil d'Administration.

Les membres sortant : Mme Borel
Arbouet
Moussier
Smagghe
Roux

(collège bénévoles)
et Mme Aubaud
(collège salarié)
ont été réélus.

Le bureau sortant a été reconduit

Présidente : Mme Roux Gisèle
Vice présidente : avec délégation à la présidence :
Madame Savignon Juliette
Vice présidente : Mme Borel
Trésorière : Mme Pellissier
Présidente adjointe : Mme Garnaud Denise
Secrétaire : Mme Celette Bondarnaud
Secrétaire adjointe : Mme Abert Madeleine
Responsable Travail : Mme Moussier Rose-Aimée
Responsable adjointe : Mme Royer Monique



Défense et illustration du "nouveau patriotisme"



(A. Pixel/GAMMA)

Europe mère patrie

Le patriotisme traditionnel semble bien essouffé, c'est ce qu'affirme l'auteur. Après en avoir dressé l'histoire, il dresse, à la lumière des nouvelles données géopolitiques de notre temps, les bases d'un nouveau patriotisme qui pourrait, selon lui, prendre sa source dans l'idée européenne.

Leux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre, écrivait Péguy. Phrase prémonitrice, puisqu'il devait mourir le 5 septembre 1914. La Première Guerre mondiale venait à peine de commencer. Que représentent ces quelques mots pour les jeunes appelés de 1987 ?

La patrie est devenue pour eux une notion de plus en plus floue, et l'idée

qu'ils auraient un jour à donner leur vie pour cette cause ne semble pas être l'aspiration première de leur passage sous les drapeaux. En effet, au-delà d'un train de vie et d'une vague idée de la liberté, qu'ont-ils le sentiment de défendre ?

Ne les blâmons pas. Les générations qui les ont précédés ont certainement une part de responsabilité. Depuis un demi-siècle, l'idée d'appar-

tenance a été fortement malmenée sur notre vieux continent. Abandonnée au profit d'idéologies "mondialistes", l'idée patriotique semble morte. Mais assister à un effondrement doit nous inciter à la renaissance.

Vers le nouveau patriotisme

A partir du "patriotisme vieillissant" sur lequel nous vivons encore, quel pourrait être ce nouveau patriotisme capable d'intégrer à la fois le passé et les exigences de demain ? L'Europe et le projet d'unité européenne pourraient bien être le moteur de cette renaissance.

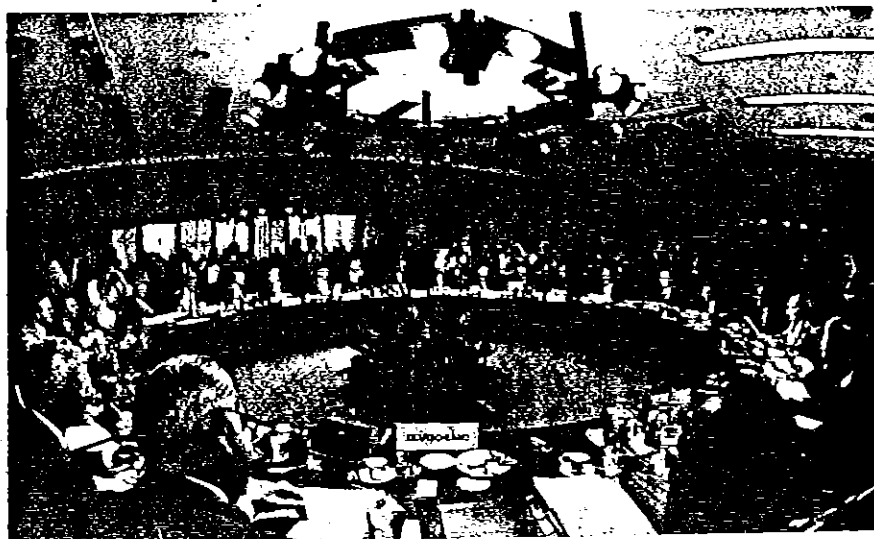
Au commencement, la notion de territorialité appartient à la biologie ; l'éthologie, science du comportement l'a parfaitement démontré. Mais au-delà du biologique, l'homme, être de culture, a transcendé le phénomène pour en faire le patriotisme, qui par delà l'attachement à la terre, est également l'attachement à une culture, à une histoire nationale, à un certain art de vivre que chaque génération se doit de transmettre.

Constitué des grands mythes et des grands personnages de chaque histoire nationale (Charlemagne, Jeanné d'Arc...), totalement incarné par le phénomène révolutionnaire, et la notion de république, il se maintient dans l'inconscient collectif jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, sans jamais être remis en cause ni contesté.

Ainsi en 1914, toute une génération se jeta sur l'envahisseur "teuton", la tête pleine de l'enseignement des instituteurs de l'époque, les fameux "hussards noirs de la République". Guerre cruelle, fratricide, dont la conclusion poussa les mêmes nations à s'entre-tuer vingt ans plus tard. Cette fois le patriotisme ne fut plus que d'un côté, et malgré l'héroïsme et quelques pages de bravoure, l'armée française s'effondra sur les fronts. Après 1945, de guerres coloniales perdues en révolutions cubaine, maoïste et "soixanthuitarde", du marxisme aux nouveaux philosophes jusqu'aux « tiers-mondistes », la patrie est devenue une idée désuète, périmée.

Les jeunes des années 1970-1980 sont le produit de ces années de fuite vers les "paradis terrestres" sans points de repère, ne croyant au mieux qu'en des pseudo-valeurs incarnées par des vedettes du cinéma ou du "show-biz", le tout sur fond d'idéologie des droits de l'homme, dont le message n'est pas sans équivoque.

... mais identité européenne. (GAMMA)



Fierté nationale... (SNARK/EDIMEDIA)

Il est certain que le patriotisme tel que nous le connaissons n'est plus mobilisateur. Trop hexagonal, ayant mal vieilli, faisant appel à des traditions et à un message religieux de moins en moins vécus, il semble ne plus correspondre aux valeurs de notre jeunesse. Sans doute n'a-t-il pas su intégrer les bouleversements de cette fin de siècle.

Un avenir européen

Les données géopolitiques d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. L'histoire du monde n'est plus celle de l'Europe. Tous les ouvrages de géopolitique exposent ce phénomène de "planétarisation" des conflits, de rivalités entre blocs continentaux. De plus en plus, la France voit son avenir rivié à celui de la construction de l'indépendance de l'Europe.

Sa défense en est de même conditionnée. Les récentes manœuvres franco-allemandes, les rencontres de plus en plus nombreuses entre les chefs d'états européens, maints autres signes confirment ce constat. Mais un projet de défense européenne doit être soutenu par une idée européenne, un patriotisme euro-

péen. Il ne suffit pas de se battre les uns à côté des autres, encore faut-il savoir pourquoi.

Le "combattant européen", fier de l'histoire de sa nation, doit également être fier de ce qui le lie à son camarade allemand, italien, espagnol ou anglais. Car le continent européen, par delà les luttes qui opposèrent ses nations, présente une grande unité : anthropologique, territoriale, linguistique, culturelle et religieuse.

Cette unité vieille de plus de cinq mille ans d'histoire commune peut être le fondement du patriotisme européen de demain. Ce patriotisme, tout en dépassant les particularismes régionaux, saura préserver ce qui fait l'originalité de chacun. Chaque "combattant-patriote-européen", portera en lui, outre l'appartenance à sa nation, l'appartenance à ce grand ensemble européen dont les liens sont nombreux, profonds et anciens.

La France, nation puissante, dont les richesses humaines et économiques sont énormes, peut être un maillon de cette unité. Une unité qui semble aujourd'hui conditionner notre puissance de demain, au même titre que celle des autres nations européennes. Une unité qui ne remet aucunement en cause l'amour légitime que chacun porte et doit porter à sa patrie d'origine.

Cette unité ne fera que prolonger et donner une nouvelle vigueur à une idée patriotique en voie de disparition. Une unité qui offrira à nos jeunes appelés l'espoir d'une nouvelle aventure, celle de la puissance et de la sécurité de l'existence d'un continent qui s'affirme peu à peu.

Les jeunes appelés que nous recevons ont besoin de ces nouvelles raisons de vivre, si nous voulons qu'un jour ils aient des raisons de mourir pour autre chose que l'appartenance à un système dont la vacuité semble être la caractéristique première. ■

Dissuasion et option zéro

On ne m'a rien demandé, mais...

Quelques commentaires sur l'option zéro et le récent accord américano-soviétique sur une partie de celle-ci, au demeurant fort modeste en termes de mégatonnes du moins, commencent à m'irriter le porte-plume. Alors, j'y vais aussi de mon commentaire.

Notre dissuasion est celle du faible au fort (1). Cela a été compris comme le constat que nous sommes faibles et que l'autre — un seul, ici est visé — est fort. Ce postulat aurait dû suffire, c'est-à-dire qu'il aurait dû entraîner pour le faible que nous sommes, un armement de même nature, donc un armement faible. Faible mais suffisant, a-t-on aussitôt et fort logiquement ajouté.

Peu à peu, cette clause de suffisance s'est transformée en nécessité, puis en impératif. De suffisance en suffisance, on est sans doute entré dans la voie perverse du superflu. Superflu jamais perçu comme tel d'ailleurs, car toujours comparé à la panoplie de l'autre, et non pas apprécié à l'aune du tout juste suffisant pour maintenir au faible sa capacité de rétorsion, terme vite emphatique qu'il aurait peut-être mieux valu dès le début qualifier de capacité de nuisance (2).

(1) Le lecteur pourra se référer utilement aux travaux du général Lucien Poirier.

(2) A ce propos, on se plaît souvent à comparer, à son avantage, la "panoplie" nucléaire française par rapport au dispositif nucléaire britannique. Comparaison n'est pas raison mais, quant à la doctrine, la nôtre en l'occurrence, on est à l'évidence plus pur et dur de l'autre côté de la Manche...



MM. Reagan et Gorbatchev au sommet de Washington fin 1987 (GAMMA)

C'est ainsi qu'au nucléaire stratégique, quintessence de la nuisance, s'est ajouté en guise de sonnette, le nucléaire tactique, fort justement qualifié depuis de préstratégique (quoique...en fait tout se tient). Cela pour que nul ne se méprenne sur notre détermination.

Mais peu à peu l'engrenage du

doute s'est emparé du système. On a alors durci. On a également multiplié les têtes dans chaque ogive. On en est arrivé à douter des lois de la physique en imaginant transparent le milieu impénétrable des océans.

On a pensé à condamner le plateau d'Albion, sans le fermer pour autant. Un missile, à peine en service, est-il



Fusée Pershing (Mathieson/LIAISON-GAMMA)

déjà remplacé dans les esprits par un successeur que les utilisateurs ne voient pas comment ils pourront en financer l'acquisition.

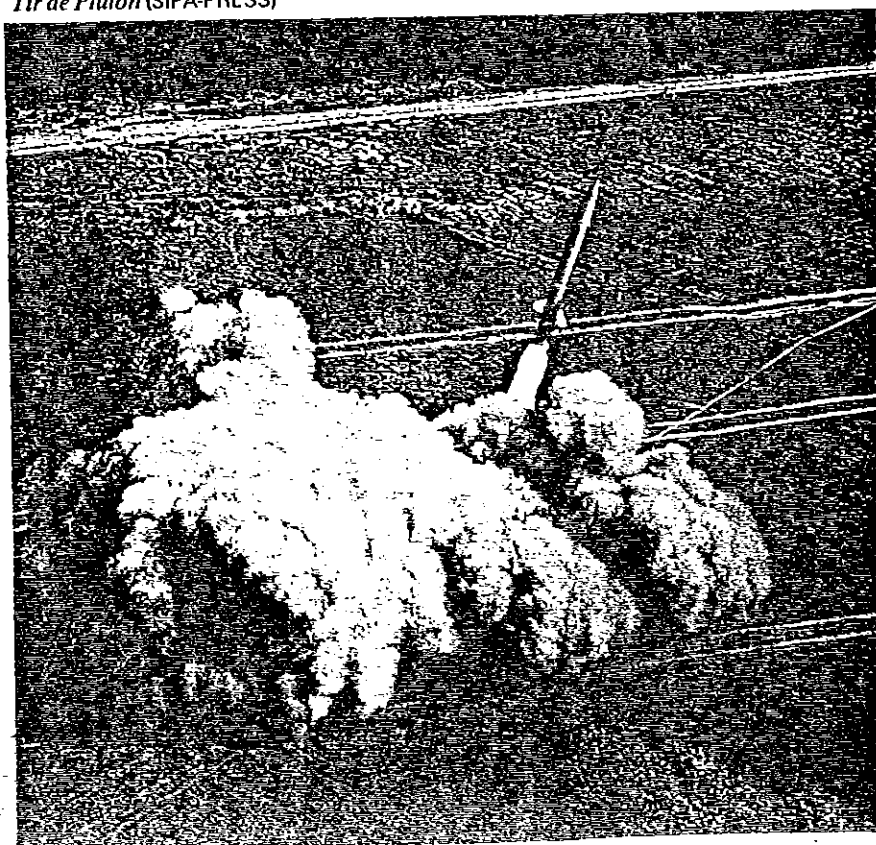
Ma description est particulièrement simpliste, j'en conviens, mais je crains que peu à peu, l'appétit nucléaire n'ait d'autre effet — à supposer que le porte-monnaie du contribuable puisse le satisfaire — que l'indigestion ou l'indisposition.

Indigestion, c'est-à-dire excès de graisse nucléaire, et par contre coup manque de vitamine classique. Ce manque ne sera pas tant sensible dans le rapport Est-Ouest, qui est absolument couvert par le nucléaire

(ou alors on ne sait plus ce que l'on dit), que dans le rapport Nord-Sud où se situe le véritable enjeu du rôle et de la responsabilité de la France et de l'Europe à l'égard d'un "reste du monde" où les menaces n'ont rien de conceptuel.

Indisposition, c'est-à-dire indisposition du fort, et là on peut dire des deux forts, qui ne toléreront pas que le perturbateur outre passe le rôle et la fonction qu'ils voudraient lui attribuer. Lorsque, tous deux indisposés, ils décideront de nous ramener au niveau de la modestie qu'ils voudraient nous voir afficher, ils nous convoqueront à Genève...

Tir de Pluton (SIPA-PRESS)



Est-ce vraiment le scénario que nous envisageons ? Est-ce ainsi que nous comprenons, et surtout que nous appliquons les concepts de faible au fort et de suffisance ? On ne m'a rien demandé, mais ... il me semble bien qu'il y ait de la part de certains "commentateurs" une fâcheuse tendance au dérapage, ou alors ne sont-ils pas victimes d'une habile intoxication ? Mon avis est que nous devons rester vulnérables (3).

Un juste niveau de nucléaire

Dans le domaine de la dissuasion, nos armes ne valent rien sans imaginaire (3). Elles ne valent rien non plus sans pertinence, voire sans bon sens.

Le bon sens commande une sage adhésion au principe d'origine de la dissuasion, principe qui me paraît plus vivifié qu'amoindri par le récent accord sur les armements nucléaires de portée intermédiaire. Alors, que nous faut-il ? Du nucléaire, oui.

Mais pas n'importe lequel, et au juste niveau, c'est à dire en pilotant au mieux le décalage technologique avec les Grands (4) et sans rivaliser avec eux dans la diversité des composantes. On peut aussi saisir cette occasion pour se rapprocher de notre cousin européen qui est nucléaire comme nous.

On doit enfin, on doit surtout ne pas céder à la fascination du saillant de Thuringe dont jouent si bien ceux qui sont de l'autre côté, et pour cela ne pas oublier ce qui n'est pas couvert par le nucléaire, à moins qu'on ne renonce à nos engagements dans le "reste du monde".

Ces engagements ne sont pas des vestiges d'un colonialisme disparu mais conditionnent la stature d'un pays qui veut garder son autonomie de décision du faible au fort. Quant au "reste du monde", c'est bien là que se joue plus probablement notre survie.

Tout cela ne coûtera pas plus d'argent. Où le trouverait-on ? Mais il devra être mieux utilisé et mieux réparti. Et si cela coûte moins cher, qui s'en plaindrait ?

(3) J'ai pioché ces phrases dans le remarquable *Faber et Sapiens* de Pierre Schaeffer, éd. Belfond 1986, p. 144 et 131, dont je déconseille la lecture aux conservateurs attardés.

(4) Parce que les développements sont d'autant plus chers qu'ils sont prématurés et que le coût de ces développements devient considérable.

L'échec de l'union de l'Europe en matière de politique financière et de Défense.

Option triple zéro

Pershing II (GAMMA/LIAISON)

L'accord américano-soviétique sur la destruction des armes nucléaires de portée intermédiaire s'est effectué sur le dos de l'Europe. Pour l'auteur, c'est essentiellement parce que les pays qui la composent n'ont pas su se mettre d'accord sur une politique de Défense. Ces armes, en Europe, auraient pu retrouver le niveau stratégique qui est le leur.

Nous sommes le 10 décembre 1987 et cette semaine est noire pour l'Europe, pour la France. Les douze nations qui composent l'Europe n'ont pu parvenir à un accord pour le financement de la politique agricole commune. Les présidents et chefs d'Etat se sont réunis pour effectuer un constat d'échec après avoir tenté, dans des discussions mercantiles qui n'étaient pas de leur niveau, de montrer à leurs électeurs respectifs qu'ils s'occupaient d'eux.

En février, un "consensus à profil bas" obtiendra l'unanimité car sans cela, faute de budget, l'Europe verte fait banqueroute. Cela n'empêche pas l'Europe de subventionner la vente à l'URSS de deux millions de tonnes de blé.

Citoyen et militaire, j'ai tendance à considérer que le manque d'élévation politique du débat, le manque de volonté de faire oeuvre commune, l'égoïsme de chacun est patent.

Face aux problèmes, l'Europe verte a choisi l'option zéro.

La crise monétaire dans son deuxième mois étale à la face du monde les dissensions des nations libres. Les pays du monde de l'Est en sont protégés, eux, par le rideau de fer qui les met à l'abri, non des problèmes mais de l'image qu'ils pourraient en donner. Dans ce doux pays de France, le citoyen que je suis y voit goutte.

Le dollar montait. C'était la catastrophe : tout augmentait en suivant le

prix des matières premières, du pétrole ; la dette extérieure se faisait de plus en plus lourde ; le mark en profitait pour se réévaluer par rapport aux autres monnaies.

Le dollar baisse. Cela devient épouvantable : nous ne sommes plus compétitifs ; la balance des paiements est déficitaire, la dette s'alourdit ; évidemment le franc baisse par rapport au mark.

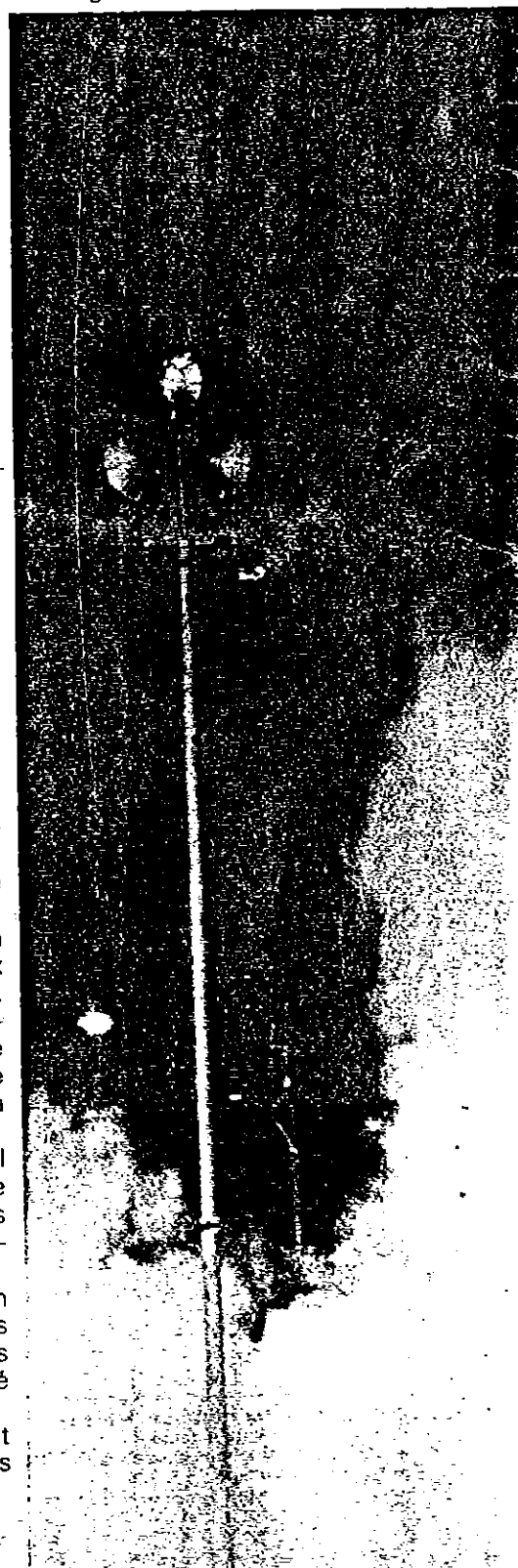
Dans cette tempête, les USA, dont la monnaie sert de référence pour l'ensemble des échanges mondiaux qui financent par l'inflation du dollar une partie de leur prospérité mais surtout la sécurité du monde libre, naviguent heureusement avec une sérénité que leur donne une bonne conscience.

L'Europe qui, unie, pourrait avoir un poids économique comparable aux USA, n'existe pas financièrement. Individuellement chaque pays européen pâtit de cette crise qui n'est que le résultat d'une absence de politique européenne. L'Europe monétaire a choisi l'option zéro.

M. Ronald Reagan et M. Mikhaïl Gorbatchev ont signé le protocole d'accord pour la destruction des armes nucléaires de portée intermédiaire stationnées en Europe.

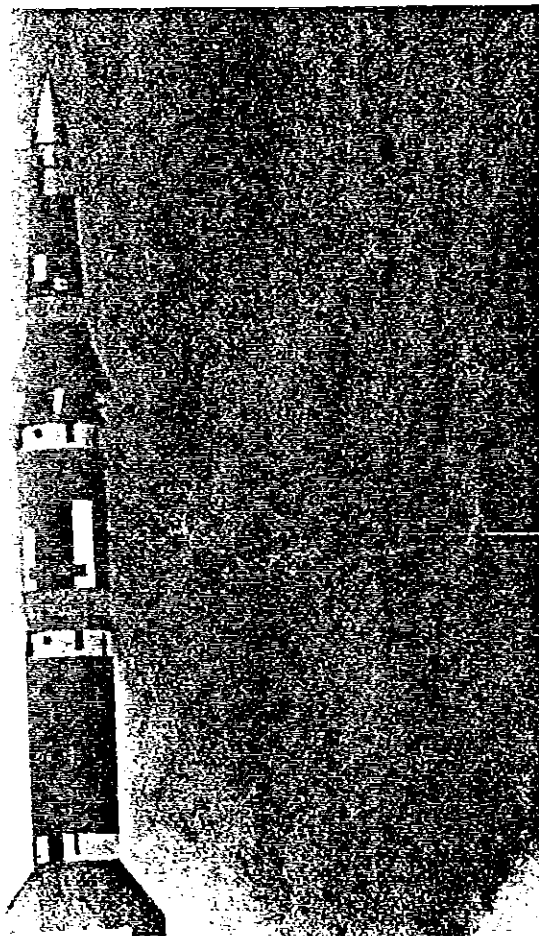
Ces signatures, qui remettent en cause la sécurité des pays européens de l'Ouest, ont été apposées sans que les parties concernées n'aient été consultées.

Pourquoi ? Parce qu'elles sont quantités négligeables n'étant pas





Sommet de Copenhague : derrière les sourires, l'échec (F. Dean/IMAPRESS)



Crise historique à la bourse de New York
(Chiasson-LIAISON/GAMMA)

capables de se mettre d'accord sur une politique de défense, malgré 2 000 ans d'histoire commune. Au passage, ne nous moquons pas de certains pays en voie de stabilisation, qui essaient par la force d'asseoir leurs frontières et qui n'ont pas cinquante ans d'existence.

Encore du chemin à parcourir

Qui peut être bénéficiaire de cet accord ? L'Est bien sûr. Il n'y a pas fondamentalement de changement dans le rapport de force en Europe. Il est à leur avantage. M. Gorbatchev a imité le processus et peut donc se

targuer, devant son opinion publique (si elle compte) et devant ses pairs, d'une victoire. Il donne des arguments aux PC satellites. En cas de besoin, il possède toujours un arsenal bien rempli.

Les USA peuvent parler de victoire, ils feront quelques économies peut-être. Ils se désengagent en partie. M. Reagan à la veille de son départ de la Maison Blanche souhaite entrer dans l'histoire comme un grand président. Après avoir lutté avec vigueur contre l'ennemi communiste il veut se montrer grand pacifiste.

Auront-ils à eux deux le prochain Nobel de la paix ? S'il y avait en Europe une volonté commune, au lieu de détruire les *Pershing II*, peut-être les USA auraient-ils pu passer la main et les donner. Le réflexe du collectionneur qui trouve désolant de détruire des armes, synthèse du niveau technologique atteint, à un moment de l'histoire, ne me fait pas seul parler.

Les donner à qui ? A la France ? Pourquoi pas. Nous avons prouvé, en l'espèce, une maturité suffisante, tant par la réalisation d'un système de défense cohérent que dans la mise en œuvre d'une doctrine d'emploi.

Nous terminons d'ailleurs la mise au point d'un système équivalent. Je ne pense pas que nos amis américains perdraient grand chose dans quelques transferts de technologie.

Au fait, pourquoi ne pas les donner aux Allemands ? Le débat est tout autre. Serait-ce que nous n'avons pas confiance en ces alliés qui, situés en première ligne, doivent supporter le premier choc ? Ils n'ont pas le droit d'avoir d'armes nucléaires ; ils n'en veulent pas ? Ils les servent pourtant ! Ne pourraient-ils les mettre en œuvre au profit d'une dissuasion à la française, élargie au niveau européen, avec la certitude d'atteindre des objectifs situés au-delà du territoire de leurs frères de l'Est ? Il faudrait le leur demander.

Ces armes qui aux mains des Américains étaient des armes de théâtre, retrouveraient le niveau stratégique que nous leur donnons, qui est le leur. Elles n'avaient plus de raison d'être détruites. En tant que telle, l'Europe pour sa défense a, elle aussi, choisi l'option zéro.

Puissent ces échecs faire prendre conscience aux pays de la vieille Europe du chemin à parcourir et de l'inanité d'un égoïsme que nous, militaires de ce pays, je pense, n'avons pas.

AVOCATS FARCIS AU CRABE

Pour 4 personnes. Préparation : 30 minutes.

- 2 avocats,
- 200 g de crabe en boîte ou frais et décortiqué,
- 8 crevettes roses,
- 1 citron vert (ou jaune),
- 2 cuillerées à soupe de coulis de tomates,
- tabasco, cerfeuil, sel.

Pressez le jus du citron. Coupez les avocats en deux et retirez le noyau. Passez la coupe des avocats au jus de citron afin qu'elle ne noircisse pas. Répartissez la chair de crabe

entre les 4 demi-avocats. Dans un bol, mélangez l'huile, le reste du jus de citron et le coulis de tomates. Ajoutez 2 ou 3 gouttes de tabasco et une pointe de sel. Versez cette sauce sur le crabe. Pelez et épépinez la tomate fraîche, découpez-la en petits dés que vous répartirez sur chaque avocat. Décorez d'une branchette de cerfeuil et d'une ou deux crevettes roses.

Remarque : vous pouvez

employer du coulis de tomates en conserve ou le préparer vous-même (à l'avance, il se conserve bien au réfrigérateur et peut aussi se congeler). Faites chauffer un peu d'huile et de beurre dans une casserole à fond épais. Faites-y blondir une échalote hachée. Ajoutez 1 ou 2 tomates pelées et épépinées puis coupées en morceaux, une branchette de thym. Faites cuire. Retirez le thym. Passez au mixer.

SALADE DE FONDS D'ARTICHAUTS

Pour 4 personnes. Préparation : 15 minutes. Cuisson : 30 minutes.

- 6 artichauts, 3 pommes de terre, 3 œufs durs, 200 g d'olives noires, quelques achards au vinaigre. Assaisonnement : vinaigrette à la ciboulette hachée.

Cuisez les artichauts à l'eau

bouillante salée. Faites de même avec les pommes de terre. Dégagez les fonds des artichauts, coupez-les en quartiers. Epluchez les pommes de terre. Coupez-les en cubes. Écalez les œufs durs, tranchez-les en rondelles.

Dans un saladier, mettez pommes de terre, fonds d'artichauts, œufs durs, olives noires et achards.

Préparez une vinaigrette à la ciboulette hachée et versez sur la salade.

VACHERIN GLACÉ

Pour 4 personnes. Préparation : 30 minutes.

- 4 coques de vacherin individuel en meringue ou un grand vacherin pour 4,
- 250 g de crème fraîche,
- 50 g de sucre glace,
- 1/2 litre de glace à la framboise,
- feuilles de menthe fraîches,
- framboises ou fraises (fraîches ou surgelées).

Retirez la crème au dernier moment du réfrigérateur. Ajou-

tez le sucre glace et un glaçon finement pilé. Battez le mélange au fouet jusqu'à ce que la crème forme un bec au bout de celui-ci. Garnissez l'intérieur du vacherin avec des boules de glace à la framboise. Remplissez une poche à douille avec la crème Chantilly et décorez les meringues. Plquez quelques feuilles de menthe et ornez de fraises.

Remarque :

- pour bien monter en Chantilly, la crème doit être très froide. Placez aussi à l'avance au réfrigérateur la jatte dans laquelle vous la travaillerez;
- utilisez du sucre glace, plus fin que le sucre en poudre;
- si votre fouet électrique a plusieurs vitesses, commencez à vitesse lente pour terminer à grande vitesse.

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
1	L	E	S	M	I	S	E	R	A	B	L	E	S		L	U	C	R	E	C	E
2	E	C	O	U	L	E		A	D	R	E	T		H		V	A	U		I	L
3	S	O	N	T		L	E	R	O	I	S	A	M	U	S	E		Y	S		U
4	C	L	A	I	R		V	E	S	S	E		A	G	E	E		B	O	A	
5	H	E	R	N	A	N	I		S	E	S	S	I	O	N		G	L	U	M	E
6	A	S		E	P	A	T	E	E	S		U	N		I	D	E	A	L		M
7	T		A	R	A		E	X							E	L	A	N	S		G
8	I	L		C	A	R	I								S	E	M	E		B	R
9	M	E	T	I	E	R		L							T		O	N	C	L	E
10	E		I	N		I	L									V	I	T	R	E	S
11	N	O	T	R	E	D	A	M	E	D	E	P	A	R	I	S		E	M	I	S
12	T	R	U	I	T	E		A	D	E	L	E		E	C	E	R	V	E	L	E
13	S	E	D		A	S	T	R	E		I	C	I		T	A	I	E	S		C
14		S	E	U	L		A	I	N	E	S		D	R	O	U	E	T		O	R
15	E	T		N	O	I	R	E		M	E	N	E	U	R		U	T	I	L	E
16	L	E	G	E	N	D	E		G	U	E	U	S	E		P	R	E	F	E	T

CARNAVAL ■ Les écoliers s'amuse

PIERROT, ZORRO ET LES AUTRES



Comme le veut la tradition, les enfants des classes de Mme Mathieu et Mme Serre se sont déguisés pour la Mi-Carême et le temps le permettant ont défilé dans le village.

Les mamans et les institutrices avaient déployé des trésors d'imagination pour confectionner les costumes divers et originaux donnant un spectacle très coloré.

Une dégustation de bugnes et des danses terminaient ce carnaval 1988.

--:--:--:--:--:--:--

Rions un peu :

Ma fille avait 8 ans lorsque naquit sa cadette. Elle vint nous voir toutes les deux à la clinique et me posa tout un tas de questions sur le déroulement de la naissance.

- Et où était papa pendant ce temps-là?
- Il était debout près de moi.
- Pauvre papa !
- Et moi alors?
- Oh toi, ce n'est pas la même chose tu étais couchée !

--:--:--:--:--:--:--

CEREMONIE DU 8 MAI

Pour la commémoration du 43ème Anniversaire de l'Armistice de la guerre 39-45, les anciens combattants, le Conseil Municipal et quelques personnes, se sont rendus en cortège au Monument aux morts, le samedi 7 mai à 18h. Après avoir déposé leur gerbe en souvenir des morts de cette guerre et après avoir fait l'appel aux Morts, Mr le Maire lisait le texte ci-dessous et faisait observer une minute de silence:

*Le Secrétaire d'Etat
aux Anciens Combattants*

MESSAGE DE MONSIEUR GEORGES FONTES
SECRETAIRE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS
POUR LE 43ème ANNIVERSAIRE DE LA CAPITULATION
NAZIE DU 8 MAI 1945

Cette année, le 8 mai coïncide avec le choix démocratique par le peuple français du Président de la République qui sera appelé à diriger la nation dans les années qui viennent, des années capitales si l'on prend en compte les problèmes intérieurs et extérieurs qu'il faut résoudre.

Ce choix démocratique, s'il est possible aujourd'hui, c'est parce que les anciens combattants ont conquis la liberté au bout de leur fusil. Le 8 mai, cette année, est donc deux fois, une fête pour eux.

Il serait mal venu que ce message, qui doit s'adresser à tous, emprunte à la politique quotidienne.

Vous ne m'en voudrez pas si je choisis tout simplement de demander au général de GAULLE, restaurateur de la République, de me prêter sa voix par le discours radiodiffusé qu'il avait prononcé le 8 mai 1945 :

.../...

"La guerre est gagnée ! Voici la Victoire !
C'est la Victoire des Nations Unies et c'est la Victoire
de la France !

L'ennemi allemand vient de capituler devant
les armées alliées de l'Ouest et de l'Est. Le Comman-
dement français était présent et partie à l'acte de
capitulation. Dans l'état de désorganisation où se
trouvent les pouvoirs publics et le commandement
militaire allemands, il est possible que certains
groupes ennemis veuillent, çà et là, prolonger pour
leur propre compte une résistance sans issue. Mais
l'Allemagne est abattue et elle a signé son désastre !

Tandis que les rayons de la Gloire font, une
fois de plus, resplendir nos drapeaux, la patrie porte
sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts
pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service,
tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses
soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte
de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles,
pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes
prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une
larme, n'auront donc été perdus !

Dans la joie et la fierté nationale, le peuple
français adresse son fraternel salut à ses vaillants
alliés qui, comme lui, pour la même cause que lui,
ont durement, longuement, prodigué leurs peines, à
leurs héroïques armées et aux chefs qui les commandent,
à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui, dans
le monde, ont lutté, pâti, travaillé, pour que
l'emportent, à la fin des fins, la justice et la
liberté.

.../...

Honneur ! Honneur pour toujours, à nos armées
et à leurs chefs ! Honneur à notre peuple, que des
épreuves terribles n'ont pu réduire, ni fléchir !
Honneur aux Nations Unies, qui ont mêlé leur sang à
notre sang, leurs peines à nos peines, leur espérance
à notre espérance et qui, aujourd'hui, triomphent avec
nous.

Ah ! Vive la France !"

Georges FONTES.



Département de l'ISÈRE

Mairie de CORPS

Code Postal 38970
Téléphone 30.00.31

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Corps, le

21 AVRIL 1988

Le S.I.V.O.M. à la suite de problèmes
posés par les inhumations des personnes décédées dans le canton, a
décidé d'autoriser, à l'unanimité, Monsieur Pasdrmadjian a procédé
également aux inhumations.

Il va s'en dire que les familles sont
libres de choisir la personne qu'elle désire pour procéder aux for-
malités de l'inhumation (creusement de la sépulture et mise en ter-
re...) à savoir, pour CORPS, Monsieur Daniel PORCERO
et Monsieur PASDRMADJIAN.

LA FOULEE VERTE

VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

Le but essentiel de notre Comité d'Organisation est SOCIAL et SPORTIF. Il permet d'animer bénévolement les courses pédestres de la Pentecôte qui se déroulent dans la région de CORPS.

L'originalité de notre épreuve "LA FOULEE VERTE" réside dans le fait que c'est la première course pédestre sur routes en deux étapes. La participation aux deux épreuves est nécessaire pour obtenir le Trophée.

Cette animation consistera en l'organisation de deux courses pédestres à style libre, ouvertes à toutes et à tous, soit :

- DIMANCHE DE PENTECOTE : le 22 Mai 1988 - Départ de BEAUFIN à 9 H 00.

TOUR DU LAC DU SAUTET : BEAUFIN, AMBEL, PELLAFOL, CORPS = 28kms500
Arrivée à Corps, devant la salle des Fêtes vers 11h.

COURSES ENFANTS : Inscription gratuite sur place au village de LA SALETTE.
Départ 16 H 00.

- LUNDI DE PENTECOTE : le 23 Mai 1988 - Départ de CORPS à 9 H 00.

MONTÉE DE LA SALETTE : CORPS, le Sanctuaire de N.D. de la Salette =
14kms700 et 850m de dénivellation : départ 9 H 00.
Arrivée au Sanctuaire de la Salette vers 10h.

Quatre classements seront réalisés :

- FOULEE VERTE combiné des deux épreuves
- TOUR DU LAC DU SAUTET
- MONTÉE DE LA SALETTE
- TROPHÉE ÉQUIPE.

Cette épreuve est inscrite :

- au calendrier des COURSES SUR ROUTES de la F.F.A.
- au " ALPES-MEDITERRANEE
- au " CIME 88 (catégorie Grise)
- au " CHAMPIONNAT DE L'ISERE des COURSES SUR ROUTES.
- au " CRITERIUM NATIONAL DES COURSES DE MONTAGNES.

On peut raisonnablement penser que chaque course réunira entre 4 et 500 participants, soit environ 1500 personnes si l'on compte familles et accompagnateurs qui séjourneront à CORPS et dans la région durant ce week-end de Pentecôte.

ALPES-MEDITERRANEE, synonyme de qualité, prête son nom à cette épreuve combinée.

Monsieur Jean ROURE, Vice-Président de la COMMISSION NATIONALE DES COURSES SUR ROUTES, est notre Conseiller Technique.

DERNIERE MINUTE

Notre Association participe aux opérations :

- A.R.A.C. (Association de recherche pour l'assistance et le remplacement cardiaque)
"COEUR ARTIFICIEL DU PROFESSEUR MONTIES"
- A.F.L.M. (Association française de lutte contre la MUCOVISCIDOSE).

La population est invitée à participer à cette course, ou aux départs et arrivées.

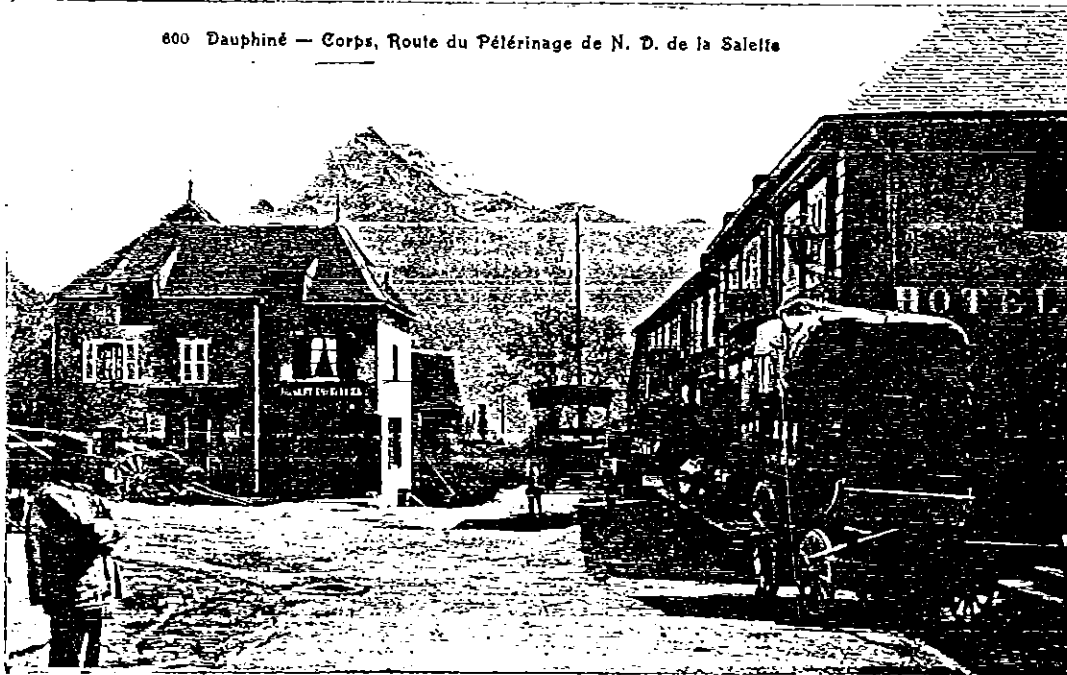
VILLE DE CORPS

EXPOSITION

LE 23 MAI 1988

DE CARTES ANCIENNES

600 Dauphiné — Corps, Route du Pèlerinage de N. D. de la Salette



A
18 H

ORGANISEE PAR
L'AMICALE PHILATELIQUE
MUROISE

DANS LES SALLES DE L'HÔTEL DE VILLE
BOURSE-D'ECHANGE

TIMBRES-CARTES-MONNAIE

CLASSE DE NEIGE

ECHANGES SCOLAIRES- Les enfants de Plouec-du Trieux

Après avoir reçu les enfants de la classe de Mme Templier au mois de septembre à Plouéc-le-Trieux, ceux-ci viennent de les retrouver à Corps, pour un séjour "classe de neige" du 1^{er} au 11 mars.

Accompagnés de leurs instituteurs Denis et Agnès Kerbellec et Xavier et Henri, accompagnateurs, ils étaient reçus chez leurs correspondants et pendant 10 jours ont pu goûter les joies de la neige, tout en découvrant et en étudiant notre région.

Chaque jour ils se sont rendus à la joue du Loup, avec les enfants de Corps, encadrés par François Mei, animateur sportif et les parents s'élèves et ont suivi les cours de l'école de ski.

En fin de séjour, ils ont tous passé avec succès au minimum leur 1^{ère} étoile ou la 2^o, 3^o fléchette ou flèche de bronze et sont repartis vendredi 11 mars enchantés de leur séjour.

Pendant les dix jours passés à Corps ils ont pu visiter le sanctuaire de la Salette, les usines du Sautet et de la Trinité, Grenoble, la filature de Cordéac, Orcières, Merlette et ont bénéficié de la participation de l'O.N.F. et du Parc des Ecrins.

Une délégation de Plouec conduite par Mr Jean Guezennec, est venue leur rendre visite pendant le week-end et ont effectué une balade en ski de fond avec les enfants.

C'est avec tristesse que les deux classes se sont séparées, mais d'ici peu elles se retrouveront pour évoquer ces merveilleux moments passés ensemble

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

JEUX INTER VILLAGES

Ils se dérouleront à Corps, les 25 et 26 juin, le samedi 25, à la salle des fêtes, Bal et concours de chants.

Le dimanche 26 - au Jardin de ville, jeux divers.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

SEJOUR A GIENS

Le club du 3^o âge, organise du 12 au 23 septembre, un séjour à Giens, en pension complète avec excursions. Prix 2625frs. Il reste quelques places, s'inscrire avec un versement de 655frs, auprès de Mme Marie Louise PELLISSIER. Tel. 76.30.01.37.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

REMERCIEMENTS

Marie-Jeanne et Michel PEROT ont été très touchés et remercient toutes les personnes qui, par leurs gestes d'amitié ont pris part à leur peine.

Le montant des dons collectés s'est élevé à 2 145,00 F et a été envoyé à l'Hôpital Cardiologique de BRON pour aider à l'acquisition d'un "coeur artificiel".

MI-CAREME A LA MAISON DE RETRAITE - VOULEZ-VOUS DANSER ?

Comme chaque année à cette époque le Comité d'Animation de la Croix-Rouge de la Mure, ainsi que les déléguées locales, ont offert un après-midi de divertissement à la Maison de Retraite, pour les pensionnaires et les membres du club du 3^e âge. Une dizaine de personnes s'étaient costumées et ont assuré l'animation avec musique chants et danses.

Bugnes et boissons étaient au programme et tous les participants ont apprécié ce moment de détente.



DES ETOILES POUR LES ENFANTS

Pendant l'accueil des élèves de Plouec le Trioux, leurs correspondants corpatus ont participé aux sorties de ski avec eux et la veille du départ a eu lieu la remise des récompenses. Tous les enfants ont obtenu une qualification et la remise des insignes s'est déroulée dans la salle du club du 3^e âge, où les membres du bureau avaient préparé un excellent goûter pour les 48 enfants et leurs instituteurs et accompagnateurs. C'est dans une chaleureuse et joyeuse ambiance que chaque s'est vu remettre l'insigne qu'il avait gagné, acclamé par les copains qui partageaient sa joie.

Cette sympathique "cérémonie" terminait agréablement le séjour des Plouecoïis.

PHOTOS ci. contre →

SKI ■ L'heure des récompenses

DES ETOILES POUR LES ENFANTS



Cinquante millions d'investissements à Corps-La Salette

Une télécabine, plusieurs téléskis et un programme immobilier prévus à Boustigue. Cela en attendant le chemin de fer à crémaillère de La Salette et la future station de Supervalmonthey.

Corps, dans l'Isère, était jusqu'à présent surtout connu comme ville-étape sur la route Napoléon et comme lieu de séjour estival grâce à la proximité du lac du Sautet et du pèlerinage de la Salette. Mais cela risque de changer puisque la commune vient de décider de lancer un important programme d'aménagement sur les pentes de Boustigues, la montagne qui domine le village. La municipalité, dirigée par le Dr Gérard Cardin, vient en effet de ressortir des tiroirs un vieux projet datant des années 60. A l'époque il avait été question de réaliser une petite station de sports d'hiver à Boustigue. Mais les deux ou trois téléskis implantés en ces lieux ne tournent plus que de manière épisodique...

L'Hiver mais surtout l'Eté

Cela risque pourtant de changer d'i'i la fin de l'Année ou au plus tard pour Noël 89, puisque Corps vient de décider de tout reprendre à zéro. L'idée de départ de Gérard Cardin, est qu'il faut profiter du tourisme de passage pour retenir les vacanciers en partance pour le Midi. D'où la construction envisagée d'une télécabine ou d'un télépulsé qui partirait du village avec traversée en surplomb de la route Napoléon pour monter jusqu'à Boustigue, d'où on découvre un point de vue assez exceptionnel sur le Déoluy, l'Obiou, le Vercors et l'Oisans. "Ce que nous voulons" explique le maire de Corps, c'est avant tout jouer la carte du tourisme d'été. Cette télécabine pourra fonctionner d'avril à octobre période pendant laquelle le tourisme est important dans la région.

A Corps, l'hiver est en effet accessoire car la période d'enneigement à Boustigue (1200 mètres d'altitude) est relativement limitée. Corps mise cependant sur le tourisme hivernal comme appoint. "S'il y a quatre-vingts jours de neige dans l'hiver, les remontées fonctionneront pendant quatre-vingts jours", précise Gérard Cardin. Car la télécabine sera complétée par d'autres remontées. Les téléskis actuels seront déplacés et entièrement modernisés. Et un autre, d'une longueur supérieure à un kilomètre, assurera la jonction avec le sommet du Petit Journal, à 1750 mètres. Dans le même temps, la société lyonnaise Agecom (Association de gestion et commercialisation de la montagne), qui est associée à la commune dans une Société d'économie mixte, va lancer un programme immobilier de 125 studios alors que 150 autres verront le jour un peu plus tard. L'investissement global est estimé à cinquante millions de francs dont trente pour la télécabine, dix pour les téléskis et autant pour le programme immobilier. Sur ce total, le département devrait en prendre seize à sa charge dans le cadre de l'aide apporté aux zones de moyenne montagne de la Mathésine, du Trièves et de Chartreuse. Le projet passera devant la commission des Unités troutistiques nouvelles au mois de juin. Et s'il est accepté on peut estimer qu'il débouchera en 1989.

CHEMIN DE FER POUR LA SALETTE

Plus tard, d'autres pistes pourraient voir le jour sur le versant Nord de Boustigue, c'est à dire en direction de la Salette. Et une liaison avec Saint Firmin, dans le Valgaudemar, est même envisagée. Mais à Corps un autre projet est aussi en gestation. Celui du chemin de fer à crémaillère reliant Corps à la Salette. Le coût de cette réalisation est estimé à trois cent cinquante millions de francs. Et si la desserte du pèlerinage, qui attire plus de 400.000 fidèles par an est sa vocation première, sa mise en service permettra de créer une station nouvelle près de St-Michel-en-Beaumont. Située à 1500 mètres, elle comprendra une dizaine de remontées dont plusieurs télésièges. Et Supervalmonthey, ce sera son nom, sera en outre reliée par téléporté à Valbonnais.

Article paru dans le Figaro LYON du 03.04.88
transmis par M^{lle} Jacqueline Delbich

Christian DYBICH

Texte transmis par M^r Jean SENAC.

A lire et à méditer...

Cette lettre écrite par Vauban le 17 Juillet 1685 à Louvois, conserve, deux siècles et demi plus tard, toute son actualité. Le prix de vente au plus fort rabais est la plus mauvaise de toutes les solutions!!

IL y a quelques queues d'ouvrages des années dernières qui ne sont point finies et qui ne finiront point, et tout cela, Monseigneur, par la confusion que causent les fréquents rabais qui se font dans vos ouvrages, car il est certain que toutes ces ruptures de marchés, manquement de paroles et renouvellement d'adjudications ne servent à vous attirer comme entrepreneurs tous les misérables qui ne savent où donner de la tête, les fripons et les ignorants, et à faire fuir tous ceux qui ont de quoi et qui sont capables de conduire une entreprise. Je dis de plus qu'elles retardent et renchérissent considérablement les ouvrages, qui n'en sont que plus mauvais car ces rabais et bons marchés tant recherchés sont imaginaires, d'autant qu'il est d'un entrepreneur qui perd comme d'un homme qui se noie, qui se pend à tout ce qu'il peut ; or, se pendre à tout ce qu'on peut en matière d'entrepreneur, c'est ne pas payer les marchands chez qui il prend des matériaux, mal payer les ouvriers qu'il emploie, friponner ceux qu'il peut, n'avoir que les plus mauvais parce qu'ils se donnent à meilleur marché que les autres, n'employer que les plus méchants matériaux, chicaner sur toutes choses et toujours crier miséricorde contre celui-ci et celui-là.

« En voilà assez, Monseigneur, pour vous faire voir l'imperfection de cette conduite ; quittez-là donc et au nom de Dieu rétablissez la bonne foi : donnez le prix des ouvrages et ne refusez pas un honnête salaire à un entrepreneur qui s'acquittera de son devoir, ce sera toujours le meilleur marché que vous puissiez trouver ».

CARNET ROSE

Nous avons appris la naissance de :

Am andine, fille de Claude et Isabelle BOYER, petite fille de Jean-Paul et Raymonde PRA, arrière petite fille de Mr Emile PRA.

Florian, fils de Mr et Mme René Félix, petit fils de Mr et Mme Louis Félix de Quet en Beaumont.

Laura, fille de Alain et de Françoise PELTIER, petite fille de Robert et Yvette DIDIER, née BLANC des Moras.

Marc, fils de Corine et Claude BOZEC-POTVIN, petit fils de Mr et Mme POTVIN, née Froment.

Etienne, arrivé au foyer de Gilles et Isabelle MONIN, petite fille de Mme Rose REYNIER.

Mathieu, fils de Jacques et Monique MONIER, petit fils de Mme Olga Monier, arrière petit-fils de Mr Oscar GARCIN des Chaneaux

Nicolas, fils de Richard et Hélène PAREDEC, petit fils de Mr et Mme Louis Félix de Quet en Beaumont.

Florian et
Dimitri, fils jumeaux de Jean-Louis et Brigitte FEBUSSE, et
Petit fils de Mr et Mme Louis FEBUSSE.

Sincères félicitations aux parents et meilleurs de
bonheur aux bébés

-:-:-:-:-

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

Mr André BERTHIER, père du Père Paul BERTHIER du Sanctuaire de la Salette.

Mr Ferdinand CHARLES, époux de Mme Maria CHARLES de St Julien.

Mr Maurice DEVOLUY, père et beau-père de Henri et Aline DEVOLUY.

Mr Antoine CATANESE, époux de Mme Joséphine CATANESE, père et beau-père de Marie-Jeanne et Michel PEROT.

Mr Henri ROYER, beau-frère de Mme Anna DUMAS ET Augustine PRA.

Nous prenons part à la peine des familles éprouvées et
leur prions d'accepter nos sincères condoléances.

-:-:-:-:-

PILES USAGÉES

La Croix-Rouge récupère les piles boutons usagées, une boîte pour la collecte est déposée chez Gisèle ROUX. 1^{re} CLICHE.

-:-:-:-

JOURNÉE DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

La collecte effectuée le dimanche 1^{er} Mai, a produit la somme de 1310frs 70.

Sincères remerciements aux généreux donateurs et aux dévouées quêtesuses : Mme Mathilde MARY et Mme Marie-Joséphine PELLISSIER.

-:-:-:-

**HÔPITAL CARDIO-VASCULAIRE
ET PNEUMOLOGIQUE
LOUIS PRADEL
HÔPITAL NEUROLOGIQUE
ET NEURO-CHIRURGICAL
PIERRE WERTHEIMER**

59, boulevard Pinel
69003 LYON
Adresse postale :
B.P. Lyon-Montchat 69394 Lyon cedex 03
Tél. : 78.53.81.81
Télex : 330 711 F

Dossier suivi par : **CAISSE-REGISSEUR**

Téléphone : **21.43**

V/Ref. :

N/Ref : **NP/CM/88/ 390**

OBJET : **DON**



Hôpitaux de Lyon

Lyon, le 10 mai 1988

Monsieur et Madame Michel PEROT

Chemin de Saint Roch

38970 CORPS

*Justificatif des sommes versées pour
la Collecte du Cœur Artificiel, lors du décès
de M^r CATANESE.*

Madame, Monsieur,

Je vous remercie très vivement pour le don généreux fait en faveur de la
recherche médicale.

Veuillez trouver ci-joint le reçu n° L152071 du 9 mai 1988
d'un montant de 2 300,00 Francs.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations
distinguées.

po/le Directeur
des Services Economiques,
Le Chef de Bureau
Y. JACQUIER

N. PIGNARD

P.J. : Mentionnée

L152071	Recu de M. <i>Collecte D'après M^r CATANESE Antoine</i>								
<i>9/05/88</i>	<i>au profit du Cœur Artificiel</i>							<i>2300</i>	<i>1</i>
								CHÈQUES	CHÈQUES

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
1	L	E	S	M	T	S	E	R	A	B	L	E	S		L	U	C	R	E	C	E	
2	E	C	O	U	L	E		A	D	R	E	T		H		V	A	U		I	L	
3	S	O	N	T		L	E	R	O	I	S	A	M	U	S	E		I	S		U	
4	C	L	A	I	R		V	E	S	S	E		A	G	E	E		B	O	A		
5	H	E	R	N	A	N	I		S	E	S	S	I	O	N		G	L	U	M	E	
6	A	S		E	P	A	T	E	E	S		U	N		I	D	E	A	L		M	
7	T		A	R	A		E	X							E	L	A	N	S		G	E
8	I	L	L		C	A	R	I							S	E	M	E		B	R	U
9	M	E	T	I	E	R		L							T		O	N	C	L	E	S
10	E		N		I	L										V	I	T	R	E	S	
11	N	O	T	R	E	D	A	M	E	D	E	P	A	R	I	S		E	M	I	S	
12	T	R	U	I	T	E		A	D	E	L	E			E	C	E	R	V	L	L	E
13	S	E	D		A	S	T	R	E		I	C	I			T	A	I	E	S		C
14		S	E	U	L		A	I	N	E	S			D	R	O	U	E	T		O	R
15	E	T		N	O	I	R	E		M	E	N	E	U	R		U	T	I	L	E	
16	L	E	G	E	N	D	E		G	U	E	U	S	E		P	R	E	F	E	T	

L'ÉCRIVAIN
CÉLÈBRE

Horizontalement. — 1. Œuvre de notre écrivain publiée en 1862. Prénom dans un titre de drame publié en 1833. — 2. Ne fait donc plus partie du stock. Versant baigné par le soleil. Pièce porteuse de construction. Se suivent en file. — 3. D'un auxiliaire. Drame de notre écrivain publié en 1832. Cité légendaire. — 4. Qui ne souffre d'aucune contestation. Emission de gaz fétides. Vieille. Rouleau de plumes à la mode au début du siècle. — 5. Drame de notre écrivain qui fut marqué à sa première représentation par une bataille entre classiques et romantiques. Période d'examens. Bractée de graminacée. — 6. Manillon. Surprises. Au début d'une longue série. On ne peut rêver mieux. — 7. Oiseau parleur. Ancien. Brusques mouvements intérieurs. Mère des Titans. — 8. Rivière alsacienne. Il relève le plat. Répandu. Belle-fille. — 9. Le sien fut sénateur de Paris à partir de 1876. Proches parents. — 10. Dans le coup. Pronom défini. Elles laissent passer la lumière. — 11. Roman historique de notre écrivain. Publié. — 12. Lied de Schubert (la). Prénom de la fille de notre écrivain, objet d'un rôle pour Isabelle Adjani. Qui agit sans réflexion. — 13. Mais, en latin. Corps céleste. Adverbe de lieu. Enveloppes de rêves. — 14. Qui ne pourra être dérangé par les voisins. Parties du corps humain. Nom de sa maîtresse à partir de 1833. Métal. — 15. Conjonction. Moitié d'une blanche. Celui qui sait diriger ses hommes. N'est donc pas sans intérêt. — 16. Notre écrivain nous a présenté celle des siècles en trois fois. Bière belge, forte et aigre. Haut fonctionnaire.

Verticalement. — A. Recueil de poésies, violente satire contre Napoléon III. Article arabe. — B. Sources de connaissances. Article défini. Fils d'Agamemnon. — C. Détecteur sous-marin. Hauteur. — D. Se révolter avec violence (se). Inscription sur la croix. Première page. — E. Pronom. Oiseau carnivore. Modèle servant à définir une unité de grandeur. — F. Ne manque pas de piquant. Sodium. Secs. — G. De même. — H. Se garder de. Met l'orchestre au diapason. Mis en balance. — I. Pourra donc être une pièce de collection. Il le fut à Jersey en 1852 et à Guernesey en 1855. Deuxième prénom de notre écrivain. — J. Appuyé contre. Paradis terrestre. — K. Cassés. Il possède des arêtes. Bouleversé. — L. Fais du tort. Successeur d'Elie. — L. Lettre grecque. Vient de savoir. Saur. Sans effet. — M. On la fait basse pour mieux voler. Poissons rouges. — N. Nom de notre écrivain. Le point du jour. Ile. Ses filles sont immorales. — O. Atteint par la vieillesse. Prénom de notre écrivain. — P. Tunique de l'œil. Jeune gentilhomme, futur chevalier. — Q. Symbole chimique. Embarrassant. Sa compagnie est appréciée. — R. Drame en cinq actes de notre écrivain. Avec elle, c'est le bouquet. — S. Ivre. D'un blanc terne. Arbre toujours vert. — T. Démonstratif. Le matin. Petit grain de grêle blanc et dur. Cri d'aficionado. — U. Il le fut en tant que député. Ratites. Lieu isolé, dans une prison.